

ETAT DU VALAIS
SERVICE IMMOBILIER ET PATRIMOINE

Approuvé le 25.3.24

Homologué par le Conseil d'Etat

En séance du 26. NOV. 2025.

Droit de sceau: 100.-

L'atteste:

La Chancelière d'Etat

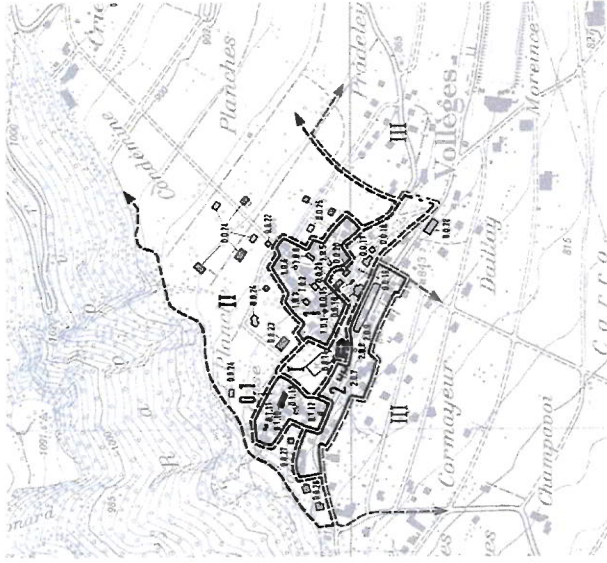


Approuvé, le 06.02.2024

Approuvé le 06.02.2024



Montagnes



HEUSER Sibylle, ISOS, OFC 1978.

1 très remarquable.
Monument d'importance nationale; beauté, équilibre architectural; objet représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou artisanal de large envergure; la valeur de l'objet peut être renforcée par la qualité de son intégration au site ou comme composante essentielle d'un tissu bâti.

2 remarquable
Monument d'importance cantonale (régionale); beauté et qualité architecturale remarquable; objet représentatif d'une époque, d'un style ou d'un mouvement artistique ou artisanal de moyenne envergure; la valeur de l'objet peut être renforcée par la qualité de son intégration au site ou comme composante essentielle d'un tissu bâti.

3 intéressant
Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes; volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal, ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

4+ bien intégré (volume et substance)

Objet du patrimoine soit par sa valeur d'intégration dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac, etc.) soit par sa valeur intrinsèque (architecture, typologie, technique de construction...); l'objet est intéressant sur le plan local, national ou voire de la substance.

4 bien intégré (volume)

Objet ancien ou moderne dont la qualité spécifique est d'être bien intégré dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac, etc.); l'effet d'ensemble qu'il provoque est plus important que l'objet lui-même et demande le maintien du volume.

5 en attente de jugement

Bâtiment qui présente de l'intérêt à première vue, soit par sa valeur propre, soit par son implantation, soit par son volume, soit sur le plan de l'architecture, de la typologie ou de l'apparence à un mouvement stylistique ou d'un savoir-faire artisanal, mais mis en attente de jugement a) par le manque de recul ou de connaissances, ou b) par l'évolution de son environnement direct.

6 sans intérêt

Bâtiment ou construction sans qualité et ne répondant à aucun des critères mentionnés dans les définitions précédentes, mais "naître" et dont la présence ne rompt pas l'harmonie de l'ensemble.

7 attire le site

Bâtiment qui, par sa mauvaise qualité esthétique, la disproportion des masses, des matériaux inadéquats, un mauvais équilibre des éléments extérieurs, etc., gêne et altère un site naturel ou construit.

0 disparu

Bâtiment disparu ou en voie de disparition.

Zone village extension village

Zone moyenne densité 1

Zone de construction et d'installations publique A

Périphérie d'inventaire

Inventaire des objets d'intérêt communal de Volâges - commune de Val de Bagnes.

Référence:

148 - V02 - Inv.

Fanny Corvaglia - Anideo

Date:

Janvier 2024

Echelle:

1:11'000

Formal:

830/084